RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A-M LUXURY DRIVING
Société par Actions Simplifiée au capital de 500 Euros
Siège social : 83 AVENUE DE L ARCHE 92400 COURBEVOIE

RCS 821 112 463

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 06/10/2024

L'an 2024
le 06/10/2024

L'actionnaire unique de la société A-M LUXURY DRIVING, SASU au capital de 500 euros divisés en 500 actions de 1 EURO , dont le siège social est à 83 Avenue de l'Arche 92400 COURBEVOIE, s'est réuni audit siège sur convocation qui lui a été adressée individuellement .

L'assemblée est présidée par Monsieur ATIA Mustapha . Actionnaire unique

est présent

Monsieur ATIA Mustapha a concurrence de 500 actions

Soit au total 1 associé présent , totalisant 100% du capital.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant : .
Transfert du siège

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- la copie de la lettre de convocation ;
- le rapport du président;
- statut modifiés.

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours au moins avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.
Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'actionnaire unique prend acte de transférer le siège social du 83 Avenue de l'ARCHE 92400 COURBEVOIE au 58 rue de Monceau CS 48756 75380 PARIS CEDEX a compter du 06/10/2024.
Nouvelle mention statutaire de l'article 4 :

ARTICLE 4 : SIÈGE SOCIAL
le siège social de la société est fixée au :
58 rue de Monceau CS 48756 75380 PARIS CEDEX.
(le reste de l article reste inchangée)

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'actionnaire unique prend acte de rajouter a l objet social ACHAT ET VENTE DE TOUS VÉHICULES • IMPORT ET EXPORT DE TOUS BIENS NON REGLEMENTES E COMMERCE DIGITAL VTC et ce a compter du 06/10/2024
Nouvelle mention statutaire de l'article 2 :

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'assemblée donne tous pouvoirs à Monsieur ATIA Mustapha, pour effectuer la demande de modification de la société du registre du commerce et des sociétés et accomplir les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président.

Monsieur ATIA Mustapha

